

Avis de constitution

SOCIETE « MATRIX AUTOMOBILE COTE D'IVOIRE » en abrégé «
MATRIX AUTO CI »

Siège ABIDJAN AUTOROUTE DU NORD KM22
ALLOKOI, Lot 511, Ilot 50

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/06/2024, et enregistrés au CEPICI le 27/06/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MATRIX AUTOMOBILE COTE
D'IVOIRE » en abrégé « MATRIX AUTO CI »

Objet : - IMPORT ET EXPORT
- QUINCAILLERIE GENERALE
- VENTE, ENTRETIEN ET REPARATION DE
VEHICULES
- VENTE DE PIECES DETACHES, OUTILS ET
EQUIPEMENTS DE VEHICULES
- LOCATION DE VEHICULES
- VENTE DE MATERIAUX DE CONSTRUCTIONS
- Et pour la réalisation de l'objet social :
L'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

La prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée et généralement, toute
opérations financières, commerciales, industrielles,
mobilières et immobilière, se rapportant directement ou
indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'
extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN AUTOROUTE DU NORD KM22
ALLOKOI, Lot 511, Ilot 50

Dirigeant(s) M PU XINHUA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-07690 du 09/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47050/GTCA/RC/2024 du 09/08/2024

